

Diplôme Universitaire

Coordination d'actions de santé publique en soins primaires



En partenariat avec la FEMAGE et le Département de Médecine Générale de l'Université de Lorraine

OBJECTIFS

Le DU Coordination d'actions de santé publique en soins primaires (CSP2) est une formation universitaire répondant à l'exigence de développer des **actions territoriales de prévention**, en accord avec l'évolution actuelle de l'organisation des **soins primaires**. L'objectif de ce DU est double :

- sensibiliser les professionnels de santé de soins primaires à la démarche projet en santé publique,
- former les futurs coordinateurs de soins primaires (ESP/MSP/CPTS) à la méthodologie de projets en santé publique. Le DU CSP2 vise à former spécifiquement les professionnels de soins primaires à la méthodologie de projets territoriaux.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Sont visés par cette formation les **professionnels de santé** exerçant en soins primaires, médicaux et paramédicaux, en charge ou ayant le souhait de développer des actions de santé publique. Elle s'adresse également aux **leaders et coordinateurs de structures d'exercice coordonné**. La formation est également ouverte aux **internes de médecine générale et de santé publique**.

Sont ainsi admis à s'inscrire en vue d'obtenir ce diplôme :

- les internes ayant validé l'examen national classant et inscrits dans une filière Diplôme d'Études Spécialisées de médecine générale ;
- les titulaires du diplôme français d'État de Docteur en Médecine et ayant obtenu un Diplôme d'Études Spécialisées en médecine générale ;
- les titulaires de Master 2 en Santé publique, Promotion de la santé, Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social (MOSSS), Politiques sociales et de santé Politiques de Santé ;
- tous professionnels diplômés (Bac +3 ou équivalent) exerçant en soins primaires ambulatoires coordonnés (MSP, ESP, CPTS) y compris chargés de coordination.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Enseignement **distanciel et présentiel**.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est composée de 5 modules d'enseignement, équivalant à 2 ECTS :

- Principes de santé publique et promotion de la santé
- Politiques de santé en soins primaires
- Gestion de projet de santé publique en soins primaires
- Initiation à la recherche pluriprofessionnelle en soins primaires
- Communication de projets en soins primaires

Nombre d'heures estimées de la formation théorique : **100 heures**. Ce volume horaire n'inclut pas le temps de travail personnel à fournir. Un **stage**, équivalent à 50 heures, est à réaliser au deuxième semestre. L'objectif du stage est d'élaborer et piloter une action de santé publique en soins primaires. Il se déroule donc dans une structure de soins primaires (ESP, MSP, CPTS).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les examens ont lieu à la fin de chaque module d'enseignement, par la **remise d'un devoir**. Le stage est évalué par la remise d'un **mémoire** et la **soutenance orale**. Chacun des modules d'enseignement ainsi que le stage doivent être validés pour obtenir le Diplôme d'université. Le Diplôme d'Université « Coordination d'actions en santé publique en soins primaires » est délivré par le Président de l'Université sous le sceau et au nom de l'Université de Lorraine.

TUTORAT

Tout au long de l'année, les étudiants sont accompagnés par des référents, via la plate-forme, en **synchrone** (chat) et en **asynchrone** (forums de groupe, messages personnels).

TARIFS 2022-2023

Sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

- Formations permanente et continue : 2200,00 € *
- Formation initiale : 310,00€

* Montant des droits pédagogiques, hors droits administratifs à verser à l'Université de Lorraine. A titre indicatif, les droits administratifs s'élèvent à environ 170,00 €

CONTACTS

Responsables pédagogiques : Cédric Baumann (Ecole de Santé Publique) et Violaine Brunelli-Mauffrey (FEMAGE)

Contact administratif : Jean-Claude Bensadoun / jean-claude.bensadoun@univ-lorraine.fr